



PERMIS EB

PRÉ REQUIS :

✓ Être titulaire du permis B et avoir un examen de code valide (dernier permis de moins de 5 ans ou repasser le code) pour entrer en formation au permis EB.

✓ Être déclaré « apte » lors de la visite médicale obligatoire.

OBJECTIFS :

✓ Être capable de conduire un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque d'un Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) supérieur à 750 kg.

Lorsque l'addition des PTAC des deux véhicules est supérieure à 3,5 tonnes ou que le poids à vide du véhicule tracteur est inférieur au PTAC de la remorque, le permis EB est obligatoire.

PROGRAMME SUR UNE DURÉE DE 2 JOURNÉES (14 H) :

Les vérifications, l'attelage, le dételage - Les manœuvres en sécurité - les conditions de conduite, les dépassements, le freinage - les situations d'urgence - l'assurance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : alternance d'apports théoriques et pratiques. Formation sur véhicule double commandes avec remorque homologuée.

VALIDATION : Obtention du permis de conduire E (B) si réussite à l'examen.



CENTRE DE FORMATION AFA

ANGERS – SAUMUR

02 41 54 88 08 – 02 41 880 444

formationpro.afa@ec2v.com

www.ec2v.com